



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
 EN EXERCICE : 11
 PRESENTS : 7
 VOTANTS : 7
 POUR : 7
 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux avril à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 17 avril 2024

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Elvina SAVIOUX, Brigitte ARNAUD, Jacques JOUANS et Valérie MARTINET

Absents : Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Eric DOURNON et Nadine VERNEY

Pouvoir : Eric DOURNON à Yves GENEVOIS, Jean-Luc BASSET à Mariane MICHEL

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°05-220424-12 : Vaujany Festival – demande de subvention à la Région Auvergne Rhône Alpes

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune organise depuis plusieurs années un festival d'arts vivants au cours de la saison estivale.

La sixième édition de ce festival se déroulera du 28 juillet au 2 août 2024. L'organisation de cet événement répond à plusieurs objectifs :

- Proposer une offre culturelle de qualité à destination des habitants de la commune et favoriser l'accès à la culture des publics locaux et notamment les enfants, éloignés des centres de programmation culturels permanents.
- Créer un événement qui développe la richesse de la diversité en se définissant comme multiculturel et protéiformes (spectacles / stages / ateliers / conférences).
- Permettre un travail en collaboration avec le pôle enfance de la commune et construire un projet pédagogique autour des arts du cirque via les stages.
- Compléter l'offre touristique de la station en proposant un événement culturel destiné à la cible famille en séjour et à la clientèle excursionniste de proximité (région Grenobloise)
- Développer la notoriété de Vaujany par l'évènementiel
- Contribuer à créer un lien entre vacanciers et habitants de l'Oisans, en mettant en place des temps conviviaux
- Faire découvrir le patrimoine naturel et culturel montagnard au travers de randonnées thématiques et artistiques.
- Animer des espaces de rencontre et mettre en avant les savoir-faire locaux, avec les artisans de l'Oisans, en présentant les produits uniques, authentiques et de qualité qu'ils réalisent. De plus, les productions locales seront mises en avant tout au long de la semaine grâce aux espaces food-truck et buvettes proposés par les socioprofessionnels de la station.
- Permettre à tous d'expérimenter les diverses pratiques artistiques via les ateliers, les baptêmes et les stages proposés tout au long du Festival.

Le budget prévisionnel de cet événement est estimé à 91 543 € TTC

Dans le cadre de sa politique de soutien aux manifestations culturelles, la Région Auvergne Rhône-Alpes apporte une aide aux projets culturels de proximité qui favorisent le vivre ensemble et les échanges avec la population.


Il est donc proposé de solliciter une subvention du Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 15000 €.

En conséquence,
Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes en faveur du festival « Vaujany Festival : Village des Arts à la montagne » pour un montant de 15000 €.
- Donne toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de ces dispositions et notamment la signature des actes à intervenir.

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme.
Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le


Le Maire,
Yves GENEVOIS